



PARIS le 17 octobre 2025

Monsieur Yulliwas AMEUR
87 Quai de la Gare
75013 PARIS

L.R.A.R 2C 1532 7921 150 doublée d'une lettre simple

Liquidation judiciaire : Yulliwas AMEUR

Nos références : 33153 / FB / TLO / A3-MT-6A

Monsieur,

Par jugement, en date du 14/10/2025, le Tribunal des activités économiques de PARIS a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l'encontre de l'entreprise **Yulliwas AMEUR, 87 Quai de la Gare, 75013, PARIS – SIREN : 529 276 446, désignant** la SELARL BDR & ASSOCIES, prise en la personne de Florence DAUDÉ aux fonctions de Liquidateur judiciaire, sous le Commissariat de Jean-Michel RUSSO.

En cette qualité, je vous prie de bien vouloir vous présenter **le mercredi 22/10/2025 à 15h30** en notre Étude (34 Rue Sainte-Anne – 75001 Paris / Code porte cochère : 7491 / 2ème étage) muni des documents suivants :

- **Général** : Note descriptive détaillée de l'historique de l'Entreprise, de son activité et des difficultés rencontrées ; Il convient de m'indiquer si vous aviez demandé une procédure de surendettement ;
- **Situation Locative** : Bail et avenants / Nom et adresse du bailleur / Dernière quittance de loyer / Clés, badges, codes d'accès et description des modalités d'accès à ces locaux ;
- **Comptabilité** : Dernière déclaration de revenu avec la déclaration 2042 C – PRO et tous documents comptables ;
- **Liste des créanciers** (noms ; adresse ; montant des sommes dues) ;
- **Liste des débiteurs** clients (nom, adresse, montant des sommes à encaisser) / **Justificatifs correspondant** ; (contrats, factures, bon de commandes, dossier de recouvrement...) ;
- **Compte(s) Bancaire(s)** : Derniers relevés de comptes bancaires (*4 derniers mois*) / R.I.B. / Chéquiers (neufs et entamés) ; cartes bleues ; Coordonnées postales et téléphoniques des agences ; nom du gestionnaire du compte.

PARIS le 17 octobre 2025

Je vous prie également de me justifier de votre activité actuelle et me communiquer toutes autres pièces que vous pourriez me communiquer.

De plus, votre présence à ce rendez-vous, ainsi que la communication des pièces sont essentielles au bon déroulement de la procédure. À défaut, une mesure de faillite personnelle ou d'interdiction de gérer pourrait être prononcée par le Tribunal à votre encontre (L.653-5 5° et 6° et L.653-8 du Code de commerce.

Il vous appartient de nous communiquer, au plus tard la veille du rendez-vous, l'ensemble des pièces par mail (contact@bdrmj.fr en rappelant le nom de l'affaire) et de nous en remettre une version papier lors du rendez-vous. A défaut, le rendez-vous ne pourra être tenu.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.


Florence DAUDÉ
placé

N.B.: Toute annulation ou report de rendez-vous doit être demandé dès réception de la convocation, ou à défaut et au plus tard 48 Heures avant la date de rendez-vous.

NB : Pour des questions de sécurité informatique, nous refusons désormais les clés USB

PARIS le 17 octobre 2025

Monsieur Yulliwas AMEUR
87 Quai de la Gare
75013 PARIS**Liquidation judiciaire : Yulliwas AMEUR***Nos références : 33153 / FB / TLO / A3-MT-6A*

Monsieur,

Par jugement, en date du 14/10/2025, le Tribunal des activités économiques de PARIS a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l'encontre de l'entreprise **Yulliwas AMEUR**, 87 Quai de la Gare, 75013, PARIS – SIREN : 529 276 446, désignant la SELARL BDR & ASSOCIES, prise en la personne de Florence DAUDÉ aux fonctions de Liquidateur judiciaire, sous le Commissariat de Jean-Michel RUSSO.

En cette qualité, je vous prie de bien vouloir vous présenter **le mercredi 22/10/2025 à 15h30** en notre Étude (34 Rue Sainte-Anne – 75001 Paris / Code porte cochère : 7491 / 2ème étage) muni des documents suivants :

- **Général** : Note descriptive détaillée de l'historique de l'Entreprise, de son activité et des difficultés rencontrées ; Il convient de m'indiquer si vous aviez demandé une procédure de surendettement ;
- **Situation Locative** : Bail et avenants / Nom et adresse du bailleur / Dernière quittance de loyer / Clés, badges, codes d'accès et description des modalités d'accès à ces locaux ;
- **Comptabilité** : Dernière déclaration de revenu avec la déclaration 2042 C – PRO et tous documents comptables ;
- **Liste des créanciers** (noms ; adresse ; montant des sommes dues) ;
- **Liste des débiteurs** clients (nom, adresse, montant des sommes à encaisser) / Justificatifs correspondant ; (contrats, factures, bon de commandes, dossier de recouvrement...) ;
- **Compte(s) Bancaire(s)** : Derniers relevés de comptes bancaires (*4 derniers mois*) / R.I.B. / Chéquiers (neufs et entamés) ; cartes bleues ; Coordonnées postales et téléphoniques des agences ; nom du gestionnaire du compte.





PARIS le 17 octobre 2025

Je vous prie également de me justifier de votre activité actuelle et me communiquer toutes autres pièces que vous pourriez me communiquer.

De plus, votre présence à ce rendez-vous, ainsi que la communication des pièces sont essentielles au bon déroulement de la procédure. À défaut, une mesure de faillite personnelle ou d'interdiction de gérer pourrait être prononcée par le Tribunal à votre encontre (L.653-5 5° et 6° et L.653-8 du Code de commerce.

Il vous appartient de nous communiquer, au plus tard la veille du rendez-vous, l'ensemble des pièces par mail (contact@bdrmj.fr en rappelant le nom de l'affaire) et de nous en remettre une version papier lors du rendez-vous. A défaut, le rendez-vous ne pourra être tenu.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.


Florence DAUDÉ
p12m4

N.B.: Toute annulation ou report de rendez-vous doit être demandé dès réception de la convocation, ou à défaut et au plus tard 48 Heures avant la date de rendez-vous.

NB : Pour des questions de sécurité informatique, nous refusons désormais les clés USB